



**RECUEIL
D'EXPERIENCES**

COMMENT LUTTER CONTRE LA SURCHAUFFE URBAINE ?

ACTIONS INSPIRANTES DE TERRITOIRES



Pays et Quartiers de
Nouvelle-Aquitaine



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

PQN-A

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est le centre de ressources régional sur le développement territorial et sur la politique de la ville. Créé en 2002, il est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) co-piloté et co-financé par l'Etat et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Le centre de ressources a pour missions de :

- aider les collectivités à la compréhension et à l'appropriation des politiques publiques en faveur des territoires urbains, périurbains et ruraux,
- structurer et animer des réseaux de pairs et de professionnels,
- repérer, qualifier et diffuser les expériences, pratiques et initiatives inspirantes pour faciliter l'émergence et la conduite de projets sur les territoires,
- accompagner l'ingénierie des territoires dans la mise en œuvre de projets locaux et dans l'évolution de leurs compétences et pratiques,
- consolider les interactions entre la recherche scientifique et les pratiques territoriales.



CEREMA

Le Cerema est un établissement public de l'État à caractère administratif qui développe et capitalise l'expertise publique en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique.

Il mène des actions de recherche partenariale, développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes dans ses champs d'activité. Le Cerema est un centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires apportant son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durable, notamment dans les domaines de l'environnement, des transports et de leurs infrastructures, de la prévention des risques, de la sécurité routière et maritime, de l'urbanisme, de la construction, de l'habitat et du logement, de l'énergie et du climat. Implanté au cœur des territoires, le Cerema bénéficie d'une connaissance historique des problématiques et contextes locaux. Cette proximité lui permet de proposer des solutions sur mesure aux acteurs des territoires et de mettre à leur disposition des interlocuteurs concernés, engagés et disponibles.



INTRO

Le centre de ressources PQN-A et le Cerema contribuent, chacun avec leur expertise, à accompagner les acteurs de Nouvelle-Aquitaine vers des pratiques de développement territorial transversales en faveur des transitions. Depuis plusieurs années, ces deux organismes collaborent pour apporter de l'expertise aux acteurs locaux et ainsi accompagner les transitions territoriales. Ce partenariat, grâce au soutien financier du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, vise à acculturer les élus, à valoriser des expériences menées et en apportant de l'outillage technique aux acteurs.

En 2025, la collaboration entre PQN-A et le Cerema s'est traduite par différents travaux menés dans les champs des politiques contractuelles de transitions, de la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs et de la politique de la ville.

Ce recueil d'expériences inspirantes porte sur le sujet clé de la lutte contre la surchauffe urbaine, qui concerne une large variété de territoires de Nouvelle-Aquitaine, aussi bien urbains que ruraux. Il donne à voir différentes approches menées par des territoires dans notre région et au-delà, qui ont donné des résultats positifs.

Après une rapide définition de ce qu'est la surchauffe urbaine, les expériences sont classées selon quatre types d'approches : une première qui vise à élaborer un diagnostic, une approche centrée sur la mobilisation des habitants, un aperçu des principales solutions d'adaptation qui peuvent être privilégiées, et enfin une approche globale à une échelle territoriale plus vaste.

Ce recueil viendra, nous l'espérons, nourrir utilement les stratégies d'adaptation des territoires et contribuer à l'action locale.

SOMMAIRE

4 La surchauffe urbaine, de quoi parle-t-on ?

FAIRE UN DIAGNOSTIC

6 Qualifier les ressentis

Dans trois communes en Charente, une démarche de diagnostic accompagné par le Cerema pour objectiver les ressentis des habitants et des élus

7 Équilibrer végétalisation et identité patrimoniale

À Saint-Maixent-l'École (79), un diagnostic du Cerema afin de concilier les enjeux de surchauffe et les enjeux patrimoniaux

MOBILISER LES HABITANTS

9 Marcher, observer, dialoguer

Dans le Var, deux communes co-construisent des solutions à la surchauffe avec les habitants

10 Se concerter pour un cadre scolaire amélioré

À Libourne (33), un projet de végétalisation d'une cour d'école issu d'une concertation avec les enfants, les familles, et les personnels scolaires

AMÉNAGER DIFFÉREMMENT LA VILLE

13 Sélectionner des revêtements adaptés

À La Teste-de-Buch (33), des cheminements piétons favorables au bien-être lors des fortes chaleurs

14 Lutter contre la surchauffe dans les transports en commun

Dans les grandes métropoles, diverses solutions sont utilisées pour améliorer le confort thermique dans les transports en commun et protéger les installations

16 Désimperméabiliser les cours d'école

À Guéret (23), végétaliser l'école et mieux gérer les eaux pluviales tout en prenant en compte les besoins des enfants

CONCEVOIR UN PROJET GLOBAL

18 Réinventer un quartier autour du lien social, de l'habitat et du végétal

Dans le QPV du Grand Parc à Bordeaux (33), une vaste démarche pour créer un poumon vert vivant

20 Intégrer l'eau dans les réflexions de l'aménagement de projets urbains

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CAR) cartographie le potentiel d'infiltration des sols sur l'ensemble de son territoire.

21 Revitaliser par la nature

Le village de Chédigny (37) rend la rue aux habitants et se transforme en "village jardin"

LA SURCHAUFFE URBAINE

de quoi parle-t-on ?

Plusieurs notions existent pour évoquer les fortes chaleurs ressenties pendant l'été. Dans ce recueil d'expériences, nous avons retenu la **notion générique de surchauffe urbaine** qui permet d'inclure tous les phénomènes relatifs aux fortes températures, y compris celui d'îlot de chaleur urbain (ICU).

La surchauffe urbaine est une problématique globale et composite qui s'exprime de jour comme de nuit, avec des répercussions de l'échelle globale des villes jusqu'à celle d'un individu, dans sa rue ou son habitation. La surchauffe urbaine s'exprime plutôt de manière dispersée et localisée dans des espaces urbains minéraux et confinés, et augmente le stress thermique subi par les usagers. Ce stress est d'autant plus grand que la température de l'air est importante et que l'exposition au rayonnement solaire et infrarouge (« surfaces chaudes ») est élevée et qu'enfin la ventilation naturelle est faible. La notion d'inconfort est alors plus ou moins impactante en fonction de la fragilité et des activités des citoyens.

Les causes principales de la surchauffe urbaine sont relatives à l'occupation du sol, à la morphologie urbaine, aux matériaux, et au dégagement de chaleur issu des activités humaines.

Elles peuvent être regroupées en **trois familles de déterminants** :

- les paramètres anthropiques : émissions de chaleur liées aux activités humaines,
- les paramètres morphologiques : rugosité aux vents, piégeage du rayonnement,
- les paramètres surfaciques : faible évapotranspiration et évaporation, absorption et stockage de la chaleur.

La notion de surchauffe urbaine concerne différentes échelles, de la plus large (le territoire) à la plus petite (échelle du piéton) et appelle à un état des lieux précis des déterminants de la surchauffe, de façon à pouvoir les croiser avec les facteurs de vulnérabilité (habitat dégradé, populations fragiles, etc.).

Les impacts de la surchauffe urbaine sur les populations sont multiples. Sur le plan sanitaire, elle accentue les risques liés aux fortes chaleurs, en particulier pour les personnes âgées, les enfants en bas âge et les personnes précaires ou mal logées. La surchauffe augmente la mortalité estivale, notamment en période de canicule prolongée, détériore le confort de vie et aggrave la pollution de l'air. Enfin, elle pèse sur la consommation énergétique, notamment à travers le recours accru à la climatisation, ce qui renforce le phénomène d'îlot de chaleur urbain.

PARAMÈTRES ANTHROPIQUES



ÉMISSIONS DE CHALEUR

Climatisation en été rejetant de la chaleur
Émission de chaleur des transports et autres équipements (voitures, camions...).

PARAMÈTRES MORPHOLOGIQUES



RUGOSITÉ AUX VENTS

La réduction des vitesses de vent liées à la rugosité urbaine.



PIÉGEAGE DU RAYONNEMENT

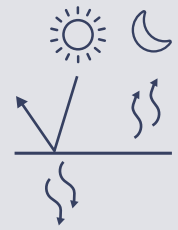
Absorption du rayonnement solaire et faible dégagement de chaleur la nuit car l'ouverture de la forme urbaine vers le ciel est limitée.

PARAMÈTRES SURFACIQUES



FAIBLE ÉVAPOTRANSPIRATION ET ÉVAPORATION

Faible évapotranspiration liée à la forte proportion des surfaces imperméables qui ont remplacé la végétation, le sol naturel et l'eau.



ABSORPTION ET STOCKAGE DE LA CHALEUR

Forte absorption de la chaleur par les surfaces urbaines (matériaux à faible albédo et forte inertie thermique, comme l'enrobé bitumineux).

Face à ces enjeux, **les acteurs du développement territorial ont un rôle central à jouer**. La lutte contre la surchauffe urbaine a vocation à être pleinement intégrée dans les stratégies locales d'adaptation des territoires au changement climatique. Elle suppose de repenser l'aménagement urbain : renaturation des villes, désimperméabilisation des sols, développement de l'ombre par les arbres, toitures végétalisées, matériaux réfléchissants... les solutions sont multiples et trouvent quelques illustrations dans ce recueil. **Mais au-delà des solutions, ce sont aussi les méthodes qu'il faut examiner**. Les enjeux sont-ils bien identifiés et les problématiques de surchauffe sont-elles suffisamment objectivées ? Faut-il privilégier une approche globale de lutte contre la surchauffe à l'échelle du territoire, ou bien cibler quelques actions spécifiques pour agir sur un levier en particulier ? Quelle place donner aux habitants dans cette démarche de lutte contre la surchauffe urbaine ? Autant de questions soulevées à travers les expériences recensées dans ce recueil que nous avons structurées en quatre grandes catégories pour faciliter leur appropriation : **FAIRE UN DIAGNOSTIC, MOBILISER LES HABITANTS, AMÉNAGER DIFFÉREMMENT LA VILLE, CONCEVOIR UN PROJET GLOBAL**.

FAIRE UN DIAGNOSTIC

Conduire un diagnostic de la surchauffe urbaine est essentiel pour identifier les zones les plus touchées et comprendre ses causes locales. Il permet de cibler les actions à mener, de sensibiliser les acteurs et d'adapter les solutions aux spécificités du territoire. Ce diagnostic sert aussi à mesurer les impacts du phénomène sur la santé, le confort et l'environnement.

Il constitue la base d'une stratégie efficace et cohérente de lutte contre les îlots de chaleur urbains. Enfin, il permet d'évaluer les résultats des actions engagées dans le temps.

P.6 Qualifier les ressentis

Dans trois communes en Charente, une démarche de diagnostic accompagné par le Cerema pour objectiver les ressentis des habitants et des élus

P.7 Équilibrer végétalisation et identité patrimoniale

À Saint-Maixent-l'École (79), un diagnostic du Cerema afin de concilier les enjeux de surchauffe et les enjeux patrimoniaux



POUR ALLER PLUS LOIN



GUIDE - Diagnostic de la surchauffe urbaine : Méthodes et retours d'expérience", Ademe, 2024



OUTIL - "Adapt'Canicules : un outil numérique de pré-diagnostic pour agir sur les quartiers défavorisés", Résovilles, 2024



OUTIL - Zones Climatiques Locales (LCZ) : visualiser la sensibilité aux fortes chaleurs, Cerema, 2025



OUTIL - CLIMADIAG Chaleur en ville, Météo France, 2024



OUVRAGE - Solène Marry (dir.), Adaptation au changement climatique et projet urbain, Ademe, 2020



ARTICLE - Pauline Besnard, Jessica Pic, Erwan Bocher, Jérémy Bernard. "Surchauffe urbaine et vulnérabilité des populations : analyse croisée des données socio-économiques et des Zones Climatiques Locales pour un échantillon de villes françaises." SAGEO2025, 2025.

Qualifier les ressentis

Communes concernées

Jarnac, Châteauneuf-sur-Charente et Segonzac, Communauté d'agglomération du Grand Cognac (16).

Situation de départ

Trois communes du Grand Cognac investies dans le programme Petites Villes de Demain ont souhaité analyser le phénomène de surchauffe urbaine sur leur territoire.

Les communes avaient déjà engagé des actions de végétalisation. Elles cherchaient toutefois à qualifier un phénomène de surchauffe, pour lequel elles étaient de plus en plus interpellées par les habitants.

Conduite du projet

Pour définir la surchauffe urbaine sur les trois communes, le CEREMA s'est intéressé à la **morphologie urbaine et à l'occupation du sol, sachant** que ce sont deux déterminants fondamentaux de la surchauffe. **Les vulnérabilités humaine et sociale** ont également été prises en compte, afin de considérer les populations les plus défavorisées.

Un relevé de température sur trois sites sur chaque commune est venu confirmer l'analyse cartographique qui avait été proposée.

L'outil ICEtool® a été utilisé dans le but d'étudier l'impact des recommandations en termes de températures de surfaces.

Chaque phase du travail a été réfléchi avec les élus, qui ont pu faire part de leur questionnement sur le sujet et de leur connaissance du terrain. L'échange régulier avec les élus qui se sont mobilisés pour cette étude a permis de leur apporter des connaissances et des éléments de langage.

Résultats

Le diagnostic a permis de qualifier le ressenti des élus et de certains habitants afin de convaincre à la mise en œuvre d'actions visant à réduire l'inconfort thermique. Après cette analyse, le Cerema a formulé des recommandations pour améliorer le confort sur les sites concernés.

À l'issue de ce travail, la commune de **Segonzac** a intégré dans le projet d'aménagement une **réflexion sur différentes solutions variées permettant de réduire le phénomène de surchauffe** : désimperméabilisation des places de stationnement, création d'îlots végétalisés et de noues arborées/herbacées, aménagements de cheminements piétons drainants, bancs avec des pergolas végétalisées, etc.

Châteauneuf était déjà lancée dans la **végétalisation** de son centre-ville, la qualification du phénomène lui a permis de se conforter dans cet objectif et de cibler plus spécifiquement les secteurs sensibles.

Enfin, pour le réaménagement de ses espaces publics, **Jarnac** utilisait déjà des matériaux plus clairs, ayant un pouvoir plus réfléchissant de la lumière et moins stockant, la commune est, désormais, en réflexion pour valoriser et **renforcer la place du végétal en ville**.

Coût estimatif

Accompagnement du Cerema : entre 20 000 et 30 000 euros.

Référence :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/cerema-realise-etude-surchauffe-urbaine-trois-communes-du>



@Cerema

Équilibrer végétalisation et identité patrimoniale

Commune concernée Saint-Maixent-l'École (79).

Situation de départ

La commune s'est lancée en 2024 dans une démarche de **végétalisation de son centre-ville**, marqué par une grande minéralisation. Cette commune est toutefois contrainte par son **patrimoine militaire** qui lui impose de garder un caractère austère sur certains espaces publics très minéraux.

Conduite du projet

À la demande de la commune, le Cerema a réalisé un **diagnostic cartographique de la surchauffe urbaine** en étudiant l'occupation du sol, l'imperméabilisation et la végétalisation. Pour qualifier plus précisément la température, des capteurs de température ont été posés sur 10 espaces publics de la commune. Sur ces sites, le Cerema a proposé des recommandations pour réduire leur vulnérabilité face à la surchauffe urbaine. Pour montrer l'impact positif de ces recommandations sur la température de surface, l'outil ICEtool® a été utilisé, les cartes ci-contre sont un extrait du produit de l'outil. Elles présentent les températures de surface initiales et celles après la prise en compte des recommandations.

Recommandations

Le diagnostic a permis à la collectivité de qualifier le phénomène et d'étoffer son argumentaire afin d'affirmer sa volonté de végétalisation auprès des instances décisionnaires en matière de préservation patrimoniale, notamment.

Nous pouvons évoquer **l'exemple de la place Denfert-Rochereau** qui est séparée en deux par la départementale qui traverse la ville pour relier Niort à Poitiers. Cette place est de très grande taille, entourée d'arbres, mais intégralement bitumée. Ce caractère austère fait partie de sa valeur patrimoniale.

Le Cerema a proposé, pour améliorer le confort thermique, de :

- installer des pavés poreux enherbés sur les places de stationnement,
- renforcer la place du végétal au niveau des espaces de stationnement par la plantation d'arbres en choisissant des essences d'arbres adaptées (branches non cassantes, essences non allergènes, etc.),
- envisager la plantation d'une strate herbacée et buissonnante pour créer de petits îlots végétalisés,
- élargir la bande végétalisée autour de la place, implanter des arbustes,
- lors de travaux futurs, prévoir un matériau perméable et de couleur claire,
- envisager des panneaux solaires en acier au-dessus des places de stationnement,
- ajouter des bancs avec des ombrières végétalisées,
- limiter la vitesse à 30 km,
- prévoir des emplacements de stationnement pour les vélos.

Ces mesures se sont principalement concentrées sur la partie sud de la place, elles sont prévues pour être économes en place afin de tenir compte de la nature du site, de sa valeur patrimoniale et de son usage de stationnement.

Coût estimatif

Accompagnement du Cerema : entre 20 000 et 30 000 euros.



MOBILISER LES HABITANTS

Les habitants vivent directement les effets de la surchauffe urbaine et détiennent une connaissance fine de leur territoire. À ce titre, ils ont un rôle à jouer dans les démarches d'adaptation des territoires à la surchauffe urbaine. Leur participation renforce l'efficacité des actions, l'acceptabilité des projets et crée une dynamique collective.

Les habitants peuvent agir à l'échelle individuelle (balcons, jardins, comportements) et collective (au sein des instances participatives du territoire, par exemple). Leur engagement est une condition clé pour agir sur la surchauffe urbaine.

P.9 Marcher, observer, dialoguer

Dans le Var, deux communes co-construisent des solutions à la surchauffe avec les habitants

P.10 Se concerter pour un cadre scolaire amélioré

À Libourne (33), un projet de végétalisation d'une cour d'école issu d'une concertation avec les enfants, les familles, et les personnels scolaires



POUR ALLER PLUS LOIN



ESSENTIEL - "Moins de surchauffe urbaine : des villes plus vivables", Cerema, 2023



GUIDE - "Guide pratique : Organiser un atelier participatif sur le confort climatique", Métropole du Grand Paris, Agence Parisienne du Climat, 2024



GUIDE - "Guide pratique : Organiser une balade urbaine autour de l'adaptation au changement climatique", Métropole du Grand Paris, Agence Parisienne du Climat, 2025



GUIDE - "Guide de recommandations ateliers citoyens : Mieux s'adapter au changement climatique en associant les citoyens aux projets de nature en ville", Région Sud, 2022

Marcher, observer, dialoguer

Commune concernée : Toulon et La Seyne-sur-Mer (83).

Situation de départ

Les villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer ont souhaité intégrer la problématique de la surchauffe urbaine dans le réaménagement de leurs espaces publics des centres-villes classés en quartiers politique de la ville (QPV).

À l'occasion du réaménagement, les communes entendaient lutter contre l'inconfort thermique. **Des situations d'inconfort thermique en journée sont aggravées par la minéralité des espaces publics, leur occupation par les véhicules (roulants et en stationnement), l'absence d'ombrages, le manque ou l'inhospitalité de zones refuges.**

Conduite du projet

Le Cerema a accompagné les deux municipalités en structurant sa réponse autour de **l'analyse de données**, de la **formation et sensibilisation**, d'un **volet sensible et participatif**, et d'une **synthèse technique**. L'objectif était de mettre en lumière les enjeux et les actions à mettre en place pour lutter contre la surchauffe urbaine dans les centres-villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer, en développant la **participation citoyenne** et la **co-construction dans l'élaboration des solutions**.

Le diagnostic a combiné plusieurs méthodes : mesures de températures, sessions d'observations, balades sensibles et ateliers de concertation. Le travail a mis en évidence l'ampleur de la surchauffe, aggravée par la minéralité et l'occupation des espaces par les véhicules.

Les balades sensibles avaient pour but d'affiner le diagnostic tout en recueillant le ressenti des habitants et leur façon d'appréhender l'espace public.

Les ateliers de concertation ont permis, eux, de consolider le diagnostic et d'imaginer des solutions.

Lors des balades sensibles et des ateliers, étaient présents autant de techniciens/élus que d'habitants.

Pour permettre la participation des habitants, la métropole avait réalisé une **campagne de communication** avec une invitation, diffusée sur son site internet et ceux des communes, sur les réseaux et via la Maison du Projet. Les inscriptions se faisaient ensuite en ligne.



@Cerema

Résultats

Les prescriptions issues des ateliers de concertation ont été intégrées dans l'accord de maîtrise d'œuvre de la rénovation des centres-villes.

Cette méthode de travail a été utilisée par le service de renouvellement urbain de la métropole sur un autre quartier politique de la ville, dans le but de co-construire des pistes d'actions pour adapter le quartier au changement climatique.

Plus concrètement, à l'issue de la démarche, sur la commune de La Seyne-sur-Mer une rue envisagée, initialement, comme une voie de délestage, va être transformée en îlot de fraîcheur accessible à tous les habitants.

Découvrir en détail la méthode et les livrables de l'accompagnement

<https://www.cerema.fr/fr/projets/concevoir-espaces-publics-resilients-prendre-compte>

Se concerter pour un cadre scolaire amélioré

Commune concernée

Libourne (33), École du Sud / Gisèle Halimi.

Situation de départ

La Ville de Libourne s'est engagée dans un **processus de végétalisation de son territoire depuis une trentaine d'années**. Ces actions se tournent désormais, vers la végétalisation des cours d'école. L'aménagement de l'École élémentaire du Sud, Gisèle Halimi, est un des premiers exemples de ce type d'actions. Initié par un agent du périscolaire, ce projet a été lancé à la rentrée scolaire 2019 sous l'impulsion des élus.



«La plupart de ses 180 écoliers vivent dans des immeubles et n'ont que peu de contact avec la nature. Dans cet environnement très minéral, enfants et enseignants souffraient de la chaleur dès les beaux jours, dans les classes, mais aussi dans la cour, dont le revêtement sombre devenait brûlant sous le soleil...

... L'écoute attentive de chacun des acteurs à l'égard des autres a permis de construire un projet collectif répondant subtilement aux attentes de chacun. Aucun d'entre eux n'a adopté la posture de sachant, les remarques de tous ont été entendues et prises en compte»

selon Sylvère Millon, directeur adjoint des services techniques de la ville de Libourne
au moment du projet.

Conduite du projet

Le projet a été construit en régie et mené en collaboration avec une équipe de paysagistes de l'Atelier CLAP, «un atelier de projet de paysage», qui porte au cœur de leurs actions «l'ambition, le plaisir et la responsabilité» (www.clap.land).

Un cahier des charges a été établi pour faire entrer la nature dans l'école sans qu'elle ne soit génératrice de rejets et de désagréments de la part des parents, du personnel enseignant et des services qui entretiennent la cour.

Une concertation a été mise en place avec tous les acteurs concernés : le périscolaire, les enseignants, les parents, l'élu référent et le service espaces verts.

Ainsi, chacun a pu contribuer à créer un environnement scolaire repensé et amélioré.



©Mairie de Libourne / @Atelier CLAP

Résultats

L'un des premiers changements notables a été la **réduction de l'enrobé** : sur les 2 100 m² initiaux, il n'en reste plus que 950 m², soit une **augmentation de 55% de surface désimperméabilisée**, avec 140 m² de sol peint pour réduire la chaleur au sol. Le nombre d'arbres et d'arbrisseaux est passé de 7 à 106, contribuant à un environnement plus vert et plus agréable. Cette transformation s'est accompagnée d'un traitement paysager et d'une amélioration de la biodiversité.

Après deux années, les résultats sont très positifs. **Grâce à la concertation et à l'engagement de tous les acteurs, le projet a été totalement accepté.** On observe un retour des oiseaux, ainsi qu'un apaisement des enfants : moins de cris, plus de calme et de nouveaux jeux. Bien que les enfants n'aient pas pu participer à la concertation initiale, ils ont été impliqués dans la réalisation du projet à travers la fabrication de nichoirs et de mangeoires, la plantation de végétaux et le ramassage des feuilles.

Ce projet a permis d'expérimenter des principes afin d'améliorer les futurs projets. Un nouveau cahier des charges a été établi pour diminuer l'impact de la chaleur dans la cour et à l'intérieur des classes, améliorer l'infiltration des eaux de pluie, valoriser et moderniser l'espace végétal, et développer une nouvelle approche des enfants vers la nature et la biodiversité.

Coût estimatif

73 000 euros HT, soit 30 euros le m², auxquels s'ajoutent 10 % d'honoraires pour l'Atelier Clap.



©Mairie de Libourne / @Atelier CLAP

Références :

<https://www.banquedesterritoires.fr/libourne-la-vegetalisation-dune-ecole-creee-un-havre-de-fraicheur-33>

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/594587/fiche-n-2-reamenagement-de-cours-d-ecole-un-sol-permeable-pour-plus-de-nature-libourne?_lg=fr-FR

AMÉNAGER DIFFÉREMMENT LA VILLE

La gestion de la surchauffe urbaine incite les municipalités à aménager la ville différemment. Les actions principales peuvent être de réduire la chaleur accumulée grâce à plus de végétation et de matériaux réfléchissants. Cela améliore le confort des habitants, protège leur santé lors des vagues de chaleur, et favorise la biodiversité. Une ville mieux pensée est une ville qui intègre la gestion des eaux pluviales à la parcelle et limite la consommation d'énergie liée à la climatisation.

Ces aménagements rendent la ville plus résiliente face au changement climatique. Ils contribuent ainsi à une meilleure qualité de vie pour les habitants.

P.13 Sélectionner des revêtements adaptés

À Teste-De-Buch (33), des cheminements piétons favorables au bien-être lors des fortes chaleurs

P.14 Lutter contre la surchauffe dans les transports en commun

Dans les grandes métropoles, diverses solutions sont utilisées pour améliorer le confort thermique dans les transports en commun et protéger les installations

P.16 Désimperméabiliser les cours d'école

À Guéret (23), végétaliser l'école et mieux gérer les eaux pluviales tout en prenant en compte les besoins des enfants



POUR ALLER PLUS LOIN



GUIDE - "Rafraîchir les villes : des solutions variées", Ademe, 2021



OUTIL - "Plus Fraîche Ma Ville : Vous aider à trouver les bonnes solutions pour rafraîchir durablement votre collectivité"



OUTIL - "Observatoire des Cours Oasis : collection d'espaces récréatifs végétalisés", CAUE de Paris



GUIDE - "Revêtement et changement climatique", Adaptaville et Agence parisienne du Climat



GUIDE - "Adapter la voirie urbaine au changement climatique. Recueil d'exemples de solutions d'adaptation", FURMANEK Nicolas, Cerema

Sélectionner des revêtements adaptés

Commune concernée : La Teste-De-Buch (33).

Situation de départ

La commune a connu ces dernières années des phénomènes climatiques extrêmes, tels que des canicules, des vagues de chaleur et de fortes précipitations, et a souhaité mettre en place des solutions adaptées afin de protéger ses habitants.

Résultats

La Ville a décidé de mettre en place un cheminement piéton avec un **revêtement composé « de granulats agglomérés par un liant clair biosourcé incorporant des co-produits végétaux issus de la sylviculture et de l'industrie papetière »** (Fumanek, 2024).

L'origine végétale du liant permet d'améliorer le bilan carbone du produit par rapport au même matériau constitué de bitume traditionnel. Il permet également de réaliser une économie d'énergie et une baisse des émissions de fumées, grâce à un abaissement de la température de fabrication (130 °C au lieu des 160° habituels).

Quelles que soient les conditions météorologiques, cette solution est **adaptée aux mobilités douces ainsi qu'à la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR)**, et peut être déployée sur des cheminements piétons, des voies cyclables, des parkings, des cours d'école ou encore des espaces ludiques et sportifs.

Le recours à des granulats clairs permet de concevoir un **revêtement à fort albédo**, c'est-à-dire à forte capacité de réflexion de la lumière, et de réduire l'îlot de chaleur, en limitant le phénomène de stockage de la chaleur par les matériaux. Enfin, **le revêtement peut être formulé afin d'avoir une forte porosité (revêtement drainant)**, ce qui permet d'améliorer la gestion des eaux pluviales et de réduire l'impact de l'artificialisation des sols.

Ainsi, **la solution mêle à la fois une amélioration du bilan carbone, une amélioration du bien-être en ville lors des fortes chaleurs, une qualité paysagère locale, ainsi qu'une inclusion et une accessibilité pour les PMR.**

Cependant, il est important de noter que **ce revêtement n'est pas adapté pour les chaussées fortement sollicitées**, et que pour maintenir les propriétés drainantes du matériau, un entretien régulier est nécessaire.



Coût

Un surcoût est à prévoir par rapport aux revêtements en sables stabilisés ou en enrobés bitumineux conventionnels. **Le coût au m² est comparable aux revêtements à base de liants clairs pétroliers, mais cette solution est plus économique et pratique à la mise en oeuvre que les bétons désactivés.**

Référence :

<https://www.eiffageroute.com/solutions-vegetales>

Lutter contre la surchauffe dans les transports en commun

Commune concernée : Bordeaux (33).

Situation de départ

Les tramways de la métropole de Bordeaux, lors de leur stationnement, sont exposés directement au soleil et risquent une surchauffe (70 °C au niveau des pare-brises). Cette surchauffe rend l'utilisation de la climatisation indispensable pour garantir le bon fonctionnement du matériel électronique.

Avec le changement climatique, et l'augmentation des températures estivales, l'enjeu pour la métropole de Bordeaux est de **protéger les équipements électroniques des tramways pour éviter les dysfonctionnements liés à la surchauffe, tout en réduisant la consommation énergétique liée à la climatisation.**

Solutions

Pour ce faire, la Métropole a décidé d'installer au niveau des aires de stationnement des tramways, des **ombrières couvrant toute la longueur des véhicules**. Leur capacité de protection est de vingt-et-une rames de façon simultanée. Sur les dix-sept rames en stationnement entre 9h30 et 15h30, sept sont garées chaque jour sous les ombrières.

Le rayonnement solaire est ainsi limité et donc la montée en température sur les véhicules, qui se maintient à environ 45°C. Cela permet d'éviter les dysfonctionnements liés à la surchauffe ainsi que l'utilisation de la climatisation pendant le stationnement des tramways en journée. Cette démarche permet une réduction de la consommation énergétique (gain de 20 mégawatts par an et par rame). **Ce processus est transposable à l'ensemble des véhicules de transport individuel ou collectif** (voiture, bus, train, tramway, métro).

Coûts :

Fourchette indicative entre 600 euros et 1 100 euros/m².



Ombrières sur les aires de stationnement des rames de tram à Bordeaux @PQN-A

Communes concernées : Montpellier Méditerranée Métropole (34).

Situation de départ

Les usagers sont parfois exposés de longues minutes (notamment aux heures creuses) aux phénomènes de chaleur ou aux épisodes de précipitations extrêmes, ce qui rend pénible, voire dissuasive, voire dangereuse pour la santé des populations fragiles (personnes âgées, enfants...) leur expérience voyageuse. Le contexte de changement climatique risque d'aggraver ces phénomènes et dégrader davantage ces conditions d'attente.

C'est pourquoi la conception des arrêts de transports en commun doit dès aujourd'hui s'adapter à cette nouvelle problématique.

Solutions

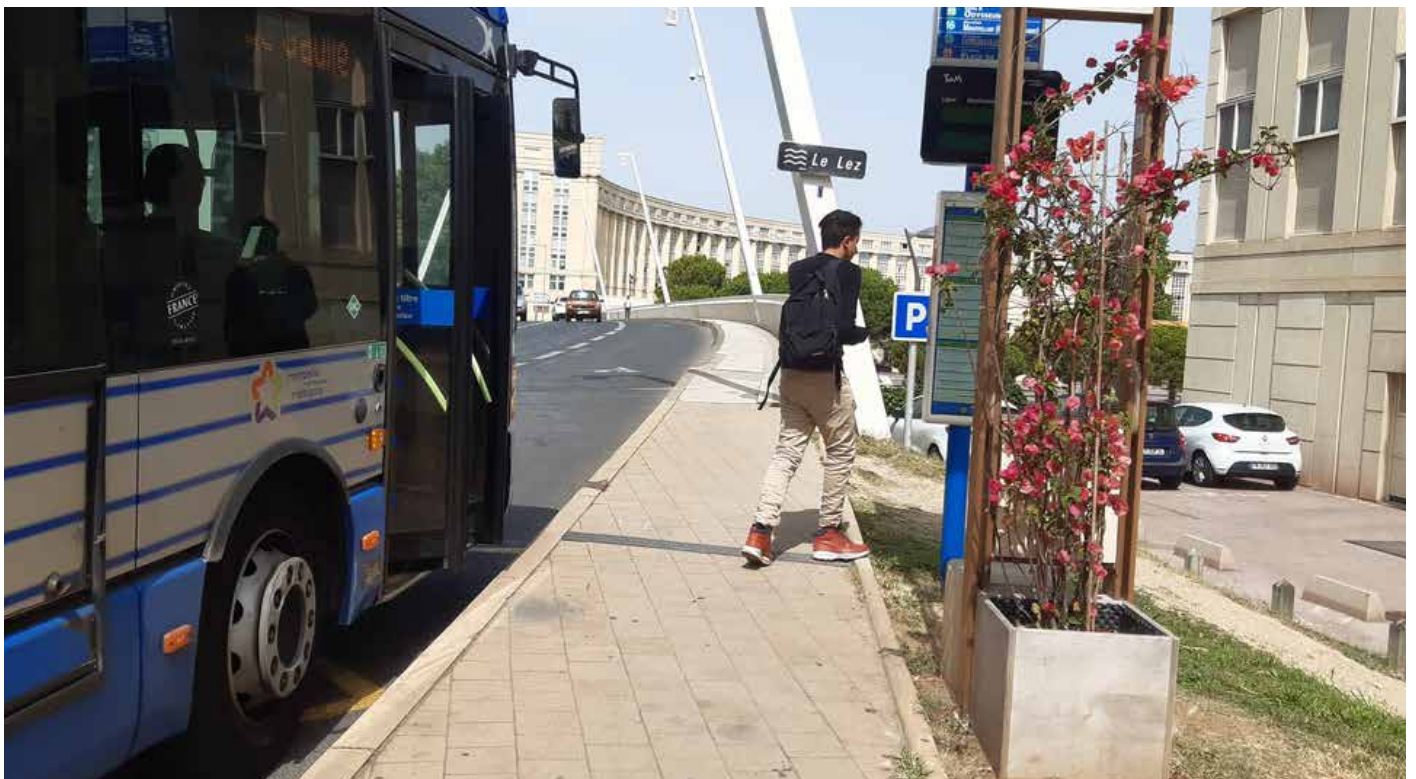
Parmi les leviers d'adaptation possibles, la **végétalisation des zones d'attente** peut constituer un moyen d'améliorer le confort thermique des usagers en cherchant à leur apporter un ombrage et en rafraîchissant localement (évapotranspiration de l'arbre). Il s'agira toutefois de conserver un espace de cheminement adapté aux usages.

Un **revêtement de couleur clair** peut aussi améliorer le confort thermique. Dans les espaces contraints par les réseaux enterrés, peuvent être installés des dispositifs alternatifs à l'arbre comme des **ombrières permettant également de s'abriter de la pluie**.

De nombreuses collectivités réfléchissent à l'adaptation de leurs arrêts de transports en commun afin d'améliorer le confort des usagers. C'est notamment le cas de la **démarche expérimentale Terra engagée par Montpellier Méditerranée Métropole** en 2021 dans le cadre de sa stratégie des Mobilités à l'horizon 2025. Le projet Terra est porté par le laboratoire d'expérimentation des mobilités de Montpellier Méditerranée Métropole, la TaM, la société de transport de la Métropole et Transdev et s'est concrétisé en 2022.

Les plantes sélectionnées pour la végétalisation des arrêts de bus sont adaptées au climat montpellierain (grimpantes, à fort pouvoir couvrant et nécessitant peu d'eau), la végétalisation permet la création de véritables canopées urbaines et ombragées.

Les arrêts de bus Terra sont modulables, ils s'adaptent donc à l'espace public et aux besoins des habitants. Ces prototypes de mobiliers urbains sont également low-tech. Ils vont permettre de tester pendant deux ans plusieurs types de matières et matériaux naturels, locaux et durables (terre, bois, végétal, matériau composite...).



Aperçus des prototypes d'arrêts de bus Terra ©Montpellier Méditerranée Métropole

Références :

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/1748-actions-d-adaptation-au-changement-climatique-en-france-au-https://experimentationterra.tam-voyages.com/> #experimentation pour visualiser toutes les infos

Désimperméabiliser les cours d'école

Commune concernée : Guéret (23), école élémentaire Jacques Prévert.

Situation de départ

L'école est située dans le quartier prioritaire de l'Albatros à Guéret. **L'équipe enseignante a entrepris un important travail avec les enfants sur l'occupation de l'espace, notamment liée aux genres.** Ce travail a conduit à la réalisation de fresques. À la suite de ce premier travail, il a été envisagé un réaménagement global de la cour.

Conduite du projet

Ce travail a été confié au CAUE de la Creuse en 2018, qui a organisé des **ateliers avec toutes les classes de l'école**. Un premier atelier avait pour objectif de dresser un bilan des besoins des enfants, un second de réaliser des esquisses de projet et le dernier a permis de choisir le scénario retenu.

Suite à la présentation aux élus par les enfants, le Pôle Aménagement du cadre de vie – logistique de la Ville de Guéret s'est ensuite emparé du projet pour en livrer une interprétation réalisable et un premier chiffrage. En parallèle, le CAUE avait travaillé avec les agents municipaux afin de lever les craintes quant à l'entretien, notamment.

Résultats

La réalisation a eu lieu entre 2019 et 2020, « faisant entrer massivement une végétation arbustive et arborée dans la cour, sous forme de bosquets inspirés des micro-forêts urbaines, le projet crée des ambiances diversifiées, propices à différents jeux, à la découverte, à la rencontre et aux apprentissages. » [1]. La **création de bosquets** a permis la plantation de huit arbres de grand développement, 29 arbres de développement moyen, 199 arbustes de différentes tailles et 10 plantes grimpantes.

Le seul espace imperméable est le terrain de foot, que la municipalité a choisi de réaliser en matière synthétique, afin qu'il pose moins de soucis en termes d'entretien.

Pour le reste, elle a choisi d'utiliser un **revêtement perméable** (Urbanith), **composé d'agrégats minéraux et d'un liant végétal** développé par

l'entreprise Colas, produit en local dans des carrières creusoises. Afin de **gérer les eaux pluviales**, le nivellement a été pensé pour que les eaux circulent vers les espaces plantés. Une cuve enterrée de 15 m³ récupère aussi l'eau de toiture pour l'arrosage et pour l'alimentation des balayeuses assurant la propreté de la voirie. Un parti pris de réutilisation a été suivi, par exemple les billes de bois, issues des arbres abattus, ont été transformées en bancs.

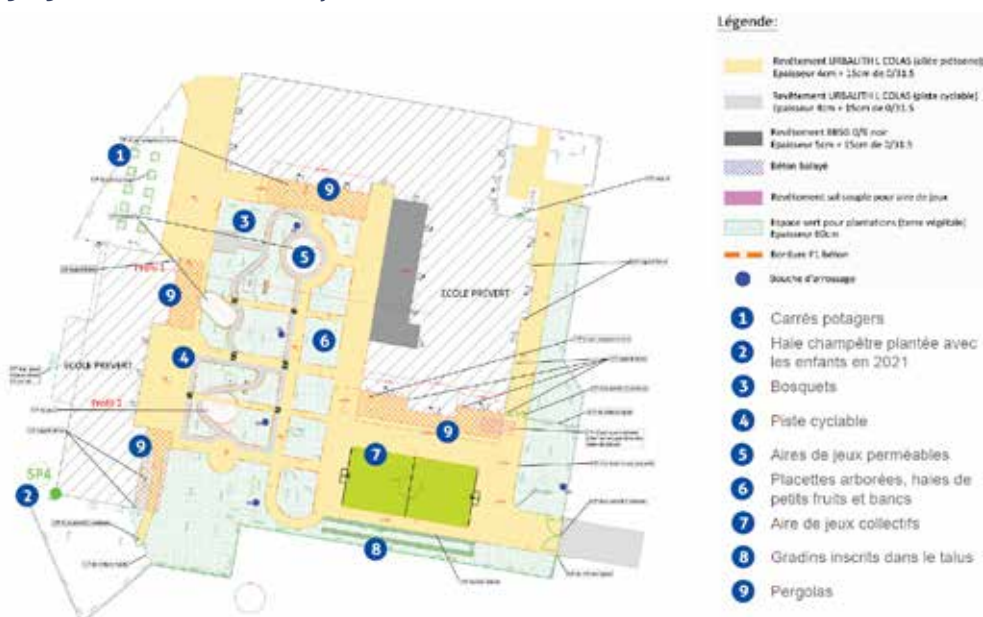
La cour étant plus végétalisée, les services techniques savaient que cela demanderait plus d'entretien. Ils ont en effet constaté qu'avant le

réaménagement de la cour, il suffisait d'intervenir pendant les vacances scolaires pour souffler les feuilles. Désormais il est nécessaire d'intervenir dans la cour toutes les semaines pour remettre les copeaux en place. Toutefois, cet entretien est limité par le soin particulier apporté au paillage et à la protection des plantations. Par ailleurs, **tous les jours une équipe de quatre enfants passe le balai.**

Des ganivelles avaient été installées pour protéger certaines plantations, puis retirées une fois les habitudes prises.

La commune envisage de les réinstaller après avoir constaté le dépérissement de végétaux lié au piétinement.

Le revêtement a démontré sa perméabilité, y compris lors de fortes pluies. Toutefois il est très éblouissant lors des journées de fort ensoleillement.



Référence :

[1] <https://www.calameo.com/read/0041620052bac861061a2>

CONCEVOIR UN PROJET GLOBAL

Concevoir un projet global permet d'intégrer tous les facteurs de la surchauffe urbaine pour des solutions cohérentes et efficaces. Cela évite les actions isolées qui pourraient aggraver le problème. Ce type de projet optimise l'utilisation des ressources et garantit des résultats durables. Il favorise aussi la collaboration entre tous les acteurs concernés. Ainsi, il assure une meilleure adaptation de la ville au changement climatique.

P.18 Réinventer un quartier autour du lien social, de l'habitat et du végétal

Dans le QPV du Grand Parc à Bordeaux (33), une vaste démarche pour créer un poumon vert vivant

P.20 Intégrer l'eau dans les réflexions de l'aménagement de projets urbains

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CAR) cartographie le potentiel d'infiltration des sols sur l'ensemble de son territoire

P.21 Revitaliser par la nature

Le village de Chédigny (37) rend la rue aux habitants et se transforme en "village jardin"



POUR ALLER PLUS LOIN



GUIDE - "Renaturer les sols en milieu urbain : c'est possible ! Préconisations et exemples opérationnels", Cerema, 2025



EXPÉRIENCE - À Angoulême, la nature se met au service d'une ville apaisée et vivante, Cerema, 2022



EXPÉRIENCE - Où et comment désimperméabiliser les sols urbains en priorité ? Le Cerema accompagne La Roche-sur-Yon pour définir sa stratégie



OUTIL - "Un outil d'aide à la décision pour optimiser le rafraîchissement apporté par les parcs urbains : résultats du projet CoolParks", Cerema, 2024



GUIDE - Renaturer les villes, méthode, exemples et préconisations, ARB Ile-de-France et l'Institut Paris Région, 2024

Réinventer un quartier autour du lien social, de l'habitat et du végétal

Commune concernée : quartier Grand-Parc à Bordeaux (33).

Situation de départ

Le quartier est constitué de 4 000 logements majoritairement sociaux et de 11 000 habitants environ. **Le projet de rénovation du quartier Grand-Parc a pour objectif de réhabiliter 3 500 logements et réaménager certains espaces publics** pour un coût de 281 millions d'euros, la fin de l'opération est programmée pour 2035.

Un des quatre objectifs prioritaires est de réinventer le grand parc qui donne son nom au quartier et l'ouvrir à tous les publics, en créant des prairies, des aires de jeux, des jardins partagés, des plateaux sportifs, etc. **Le parc de 11 ha est un vrai atout pour le quartier et un poumon vert à valoriser à l'échelle métropolitaine.**

Conduite du projet

En 2011, la Ville, Bordeaux Métropole, les bailleurs sociaux (propriétaires de 90% des logements) et la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine ont décidé de lancer une étude urbaine en vue d'établir un plan d'actions coordonnées visant à améliorer le fonctionnement du quartier et à mieux l'aménager.

Ce plan d'action a pris la forme d'un « **plan guide** » **validé en mars 2014** et actualisé à plusieurs reprises.



Parc du Grand-Parc, octobre 2024 ©Charlotte Barbier Bordeaux Métropole

Résultats

L'aménagement du parc du Grand-Parc est le fruit d'un long processus de concertation, pendant lequel plusieurs grands enjeux ont été définis : identifier, équiper et végétaliser le parc. **L'objectif principal est de rendre le parc aux habitants pour qu'il devienne un véritable lieu de vie.** Le parc est ainsi découpé en **bandes thématiques, distinguant les espaces de détente, les espaces de loisirs et de sport et les jardins partagés.** Pour sa rénovation, les paysagistes du cabinet Exit ont voulu introduire de la diversité végétale et jouer sur les ambiances (prairies, espaces plus fournis et intimistes), afin de redonner des usages aux espaces verts qui étaient délaissés. 230 nouveaux arbres ont été plantés. La végétalisation s'accompagne également de la création de nouvelles allées, de l'installation de mobilier de pause et de rencontre, de la création de la plus grande aire de jeux de Bordeaux, de l'installation de potagers collectifs et d'une ferme urbaine. Des brumisateurs ont également été installés mais leur maintenance s'avère compliquée et cela pose des questions de consommation d'eau. Une première phase du projet a été livrée.



Jardins partagés @PQN-A

En ce qui concerne les logements afin d'améliorer le confort d'été, les réhabilitations prévoient une isolation par l'extérieur, un remplacement des volets par des volets plus isolants ainsi qu'un changement des stores. Lors de la réhabilitation des trois bâtiments en cœur de quartier, opération primée architecturalement portée par le bailleur Aquitanis, chaque appartement s'est vu doté d'une loggia de 20 à 40m² qui fait office de sas thermique et des rideaux (aluminium et laine de mouton) ont été posés afin de réguler la température à minima [2]. En termes de vécu et de ressenti, le retour des locataires sur les performances énergétiques est mitigé. Les façades étant exposées au Sud, la majorité des locataires se plaignent d'une très forte chaleur dans la loggia en été. Le projet s'accompagne également de réflexions sur la consommation énergétique des bâtiments et sur l'utilisation d'énergies renouvelables.

Coûts

Projet de réaménagement : 281 millions d'euros.

Références :

<https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/amenagement-territoire/grands-projets-damenagement/projets-2>

<https://www.bordeaux.fr/renouvellement-du-grand-parc-changer-le-visage-du-quartier>

La maison du projet du Grand Parc

[2] Les loyers n'ont pas été augmentés, mais le projet a bénéficié de subventions exceptionnelles et d'un contexte particulier pas forcément facilement reproductible.

Dans le cadre de l'opération d'habitat social participatif « Locus solus », du bailleur Aquitanis, des jardins partagés ont été installés sur une partie de la dalle. **Des places et parvis ont été réaménagés** (place de l'Europe, place Counord, place rue Finlay...) et d'autres le seront (parvis du centre d'animation, aile ouest de la salle des fêtes qui sert de terrasse au café cantine). Généralement ce sont des placettes accessibles aux PMR et aux manifestations publiques que les habitants jugent trop minérales et trop chaudes en été, car peu ombragées. La place de l'Europe en cœur de quartier est par exemple réalisée dans un matériau clair qui n'a pas forcément été bien perçu au début par les habitants, qui y voyaient une réplique de la Place Pey-Berland et la jugeaient trop chaude. Les platanes ont été conservés sur cette place. Les partis pris d'aménagement sont de végétaliser le quartier, de maintenir les arbres existants et de, lorsque cela est possible, d'utiliser un revêtement perméable.



Loggias avec rideaux thermiques @PQN-A

Intégrer l'eau dans les réflexions de l'aménagement de projets urbains

Commune concernée : La Communauté d'Agglomération de la Rochelle (17).

Situation de départ

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CAR) a engagé, en collaboration avec le Cerema, une démarche pour cartographier le potentiel d'infiltration des sols sur l'ensemble de son territoire. L'objectif principal est de réduire les apports d'eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement existants et de favoriser au maximum l'infiltration naturelle des eaux dans les sols. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale de gestion durable de l'eau, essentielle face aux enjeux climatiques et aux risques accrus d'inondations et de saturation des réseaux.

Conduite du projet

La méthodologie mise en œuvre par le Cerema pour qualifier la capacité d'infiltration du sol s'articule en trois étapes. D'abord, une cartographie des Zones Potentiellement Perméables (ZPP) a été réalisée à partir de 881 sondages pédologiques. Les résultats montrent que les sols de la CAR sont globalement perméables, à l'exception du sud et du nord-est du territoire, où la présence de lentilles d'argile, réparties de manière hétérogène, limite localement cette perméabilité. Les sols sont majoritairement de nature sablo-limoneuse, limono-sableuse ou limoneuse, mais leur capacité d'infiltration varie selon les secteurs.



La deuxième étape a consisté à identifier les critères environnementaux (ZCE) pouvant restreindre l'infiltration : sites et sols pollués, carrières, cavités souterraines et périmètres de protection de captage d'eau. Certains critères, comme les remontées de nappes ou le retrait-gonflement des argiles, ont été écartés en raison de leur faible pertinence ou de leur résolution cartographique insuffisante. Enfin, le croisement des données ZPP et ZCE a permis d'élaborer une carte des Zones Potentiellement Infiltrables (ZPI), classées en cinq catégories selon leur potentiel d'infiltration (du plus favorable au moins favorable). Trois grandes zones se dégagent : à l'est et au nord-est, des sols moyennement à peu perméables ; au sud, des sols similaires ; et à l'ouest, des sols très perméables, offrant un fort potentiel d'infiltration, sous réserve de contraintes modérées.

En complément de cette cartographie, le Cerema et la CAR ont mené une étude sur les services écosystémiques rendus par les dispositifs de gestion durable des eaux pluviales. Ces solutions, comme les noues, les zones humides, les jardins de pluie ou les toitures végétalisées, permettent de limiter le ruissellement, de réduire les risques d'inondation et de pollution, et d'atténuer les îlots de chaleur urbains. Treize sites représentatifs ont été sélectionnés pour une évaluation approfondie, impliquant un panel de 16 experts et usagers. Les services écosystémiques analysés incluent la régulation hydrique, la qualité de l'eau et de l'air, ainsi que les aspects culturels (paysage, loisirs, éducation).

Résultats

L'étude révèle que **les noues et les fossés sont particulièrement efficaces pour la régulation de la qualité de l'eau et la prévention des inondations**, mais offrent moins de services culturels. Les bassins en eau se distinguent par leur capacité à retenir l'eau, à accueillir la biodiversité et à offrir des paysages attractifs. Les aménagements perméables (pistes cyclables, parkings) sont moins performants en termes de services écosystémiques, mais restent utiles pour l'infiltration.

Ces travaux montrent que pour l'ensemble des aménagements, c'est **la biodiversité présente qui influe sur les services de régulation comme sur les services culturels**. Plus le paysage est stratifié avec des essences diversifiées, meilleurs sont la régulation, l'aménité paysagère et l'intérêt éducatif. Les recommandations issues de cette démarche insistent sur la nécessité **d'associer les usagers à la conception des projets**, et de communiquer auprès du grand public pour expliquer le rôle et les bénéfices de ces aménagements. La végétalisation, la diversification des essences et l'installation de supports pédagogiques sont encouragées pour renforcer l'acceptation et l'efficacité des dispositifs.



Noue végétalisée Périgny ©Cerema



Lac de Villeneuve-les-Salines, quartier de la Rochelle ©Cerema

Cette approche intégrée permet à la CAR de disposer d'outils concrets pour orienter ses politiques d'aménagement, en privilégiant des solutions adaptées aux spécificités locales et en maximisant les co-bénéfices environnementaux, sociaux et paysagers.

Coûts

Accompagnement du Cerema : entre 50 000 et 60 000 €

Références :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/cartographie-du-potentiel-infiltration-sols-etude-du-cerema>
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/gestion-durable-eaux-pluviales-etude-benefices-apportes>

Revitaliser par la nature

Commune concernée : Chédigny (37).

Situation de départ

Dans les années 1990, après avoir fait le constat que le centre-ville avait perdu en attractivité et en qualité de vie pour les habitants, la commune de Chédigny, en Indre-et-Loire, s'est engagée dans un projet ambitieux visant à **rendre la rue aux habitants et à transformer le village en un véritable « village jardin »**.

Conduite du projet

La Ville a entamé un **vaste chantier d'aménagement et de végétalisation**. En 1998, les premières plantations de rosiers grimpants ont été installées sur les façades, amorçant le tournant paysager du village. Un diagnostic des espaces publics réalisé en 1999 a permis de repenser la circulation et l'organisation du bourg.

Résultats

De 2001 à 2003, l'opération « **Cœur de village** » a eu pour objectif de **rénover la voirie, enfouir les réseaux, et transformer les trottoirs en espaces végétalisés** avec rosiers, arbustes et vivaces, limitant la circulation automobile et rendant la **rue principale semi-piétonne**. La vitesse est strictement limitée, et les poids lourds sont interdits, favorisant la sécurité et la convivialité.

En 2014, la transformation d'une rue en zone de rencontre a renforcé la priorité aux piétons, en nivelant les trottoirs à la chaussée et en aménageant des ralentisseurs pour apaiser la circulation.

Le stationnement a été réorganisé avec la mise en place de parkings périphériques gratuits, incitant les visiteurs à laisser leur voiture à l'extérieur du centre. Dans d'autres rues, le traitement est plus léger, la place du végétal est renforcée mais les voitures peuvent circuler normalement.

La végétalisation est la spécificité majeure du projet : environ 1 000 rosiers de 350 variétés, plusieurs centaines d'arbustes et des milliers de vivaces ont été plantés entre façades et rues, faisant de Chédigny un village fleuri reconnu par plusieurs labels. Ces plantations améliorent la gestion des eaux pluviales (2 000 m² de surfaces désimperméabilisées), augmentent la biodiversité, rafraîchissent l'air et changent la perception de la rue.



La commune a pu constater que sur les rues non végétalisées, les anciens comportements persistent : les piétons se cantonnent aux trottoirs, le stationnement latéral sur voirie se poursuit, etc.

Enfin, le projet a des retombées sociales et économiques importantes. La qualité de vie retrouvée a attiré de jeunes familles, favorisé le maintien des services publics et dynamisé le commerce local. Chédigny est désormais un lieu touristique prisé, notamment grâce à son « Festival des Roses » qui attire chaque année environ 15 000 visiteurs.

Coûts :

Les travaux d'aménagement de la traverse du bourg d'un linéaire de 300 m a coûté environ 300 000 euros, hors enfouissement des réseaux, auxquels se sont rajoutés environ 35 000 € pour les plantations initiales. **L'ensemble a été financé via l'opération « Cœur de village »** qui a bénéficié du soutien du Conseil départemental, du Conseil régional et de fonds européens. L'aménagement des entrées du bourg, réalisé progressivement (une entrée par an) a mobilisé ensuite un budget communal annuel d'environ 5 000 €, avec des solutions simples et réalisées en régie. Depuis, un budget de l'ordre de 3 000 € est consacré chaque année à l'achat de bulbes et plants pour renouveler, varier, enrichir les plantations.

Référence :

<https://www.chedigny.fr/fr/article/presentation-du-village-2.html>

<https://doc.cerema.fr/doc/SYRACUSE/17905/une-voirie-pour-tous-uvt-rues-et-espaces-publics-a-vivre-serie-de-fiches-fiche-09-chedigny-un-villag>

OURS

Directeur de la publication : Jonathan DELPECH

Coordination : Laurence LIÉGEOIS

Rédaction : Elodie MOULIN

Mise en page : Valentina REBASTI

ÉDITION : SEPTEMBRE 2025.

Ce document a été publié dans le cadre de la visite sur site «Lutter contre la surchauffe urbaine dans les quartiers d'habitat social dense» organisée par PQN-A le 12 septembre 2025 dans le quartier La Châtaigneraie Arago à Pessac (33).

Vous souhaitez en savoir plus sur nos actions en cours et les ressources de PQN-A ?

Consultez le site internet : www.pqn-a.fr

et suivez PQN-A sur les réseaux sociaux :

 [pays-et-quartiers-de-nouvelle-aquitaine-pqn-a](https://www.linkedin.com/company/pays-et-quartiers-de-nouvelle-aquitaine-pqn-a)

 [Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine
Ecosystème Darwin
87 quai de Queyries 33 100 Bordeaux
05 56 90 81 00 / contact@pqn-a.fr

Vous souhaitez consulter les ressources proposées par le Cerema ou bénéficier d'un appui en termes d'ingénierie et d'expertise technique ?

Consultez le site internet : www.cerema.fr



Cerema Sud Ouest
Rue Pierre Ramond - CS 60013
33166 Saint-Médard-en-Jalles Cedex
05 56 70 66 33 / DTerSO@cerema.fr